



L'Association pour l'investissement responsable

SONDAGE D'OPINION DES INVESTISSEURS DE L'AIR 2022

PERSPECTIVES DES INVESTISSEURS CANADIENS SUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE, LA BIODIVERSITÉ ET L'ÉCOBLANCHIMENT

PARTENAIRES



TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos de la chef de la direction de l'AIR	3
Message d'AGF	4
Message de Desjardins	4
Méthodologie	5
Contexte	5
Remerciements	6
À propos de l'AIR	6
Recherches et publications connexes	6
Sommaire	7
Principaux constats	8
Les investisseurs sont intéressés par l'IR, mais manquent de connaissances sur le sujet	9
Attention aux lacunes dans les services d'IR	12
La possession d'actions issues de l'IR reste stable	15
L'investissement responsable dans un monde volatile	17
Sous les projecteurs : La biodiversité	19
En bref : L'écoblanchiment dans le secteur de l'investissement	24
L'IR comme moyen d'entraîner un changement positif	27
Conclusion	28

AVANT-PROPOS DE LA CHEF DE LA DIRECTION DE L'AIR

J'ai le plaisir de partager avec vous les résultats du Sondage d'opinion des investisseurs 2022 de l'AIR, notre septième sondage annuel sur les perspectives des investisseurs individuels canadiens en matière d'investissement responsable (IR).

Dans le rapport de cette année, nous observons plusieurs thèmes qui sont cohérents avec les années précédentes :

- Dans l'ensemble, les investisseurs individuels continuent de manifester un grand intérêt pour l'IR tandis que leurs niveaux de connaissances sur le sujet restent faibles;
- La détention de l'IR est restée stable au cours des trois dernières années. En effet, environ un tiers des personnes interrogées ont déclaré détenir actuellement un investissement responsable;
- Les personnes interrogées attendent de leurs conseillers financiers qu'ils leur fournissent des informations sur les produits de l'IR qui correspondent à leurs valeurs, mais moins d'un tiers d'entre elles disent avoir eu cette conversation avec leur conseiller.



Les conseillers financiers sont idéalement placés pour aider à informer leurs clients sur l'IR, en entamant la conversation et en posant des questions sur leurs préférences et leurs valeurs ESG. À leur tour, ces conversations aideront à combler les lacunes en matière de services d'IR qui empêchent probablement une plus grande adoption de l'IR parmi les investisseurs individuels. Nous pensons que l'éducation des professionnels de la finance sur l'IR est absolument vitale pour voir plus de progrès à cet égard. L'engagement de l'AIR en faveur de la formation sur l'IR reste une priorité stratégique et nous sommes fiers d'affirmer qu'à ce jour, plus de 3 500 professionnels de la finance ont obtenu ou sont en voie d'obtenir l'un des titres de compétences de l'AIR.

Le thème de la biodiversité, abordé cette année, a trouvé un écho auprès des répondants, dont les deux tiers ont estimé qu'il était « très important » ou « assez important » que les entreprises de leur portefeuille s'engagent à prévenir la perte de biodiversité dans la manière dont elles mènent leurs activités. Alors que le secteur financier s'efforce d'aligner le capital sur les objectifs climatiques, nous devons également être conscients des objectifs complémentaires de préservation et de restauration de la biodiversité. Cela reflète d'importantes évolutions du secteur, notamment l'adoption du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming à Montréal.

Cependant, les préoccupations concernant l'écoblanchiment sont omniprésentes et représentent un véritable défi pour le secteur. Comme je l'ai indiqué dans mon avant-propos du Rapport de tendance de l'IR canadien 2022, la croissance future de l'IR sera caractérisée par une plus grande transparence, une normalisation et une intégrité accrue. Ces éléments sont nécessaires pour maintenir la crédibilité et mobiliser le capital des investisseurs particuliers vers les investissements responsables. L'AIR se réjouit de continuer à s'engager avec les investisseurs, les décideurs, les régulateurs et les autres parties prenantes du secteur alors que nous poursuivons notre mission de faire progresser les normes et les pratiques de l'IR au Canada.

Ce rapport a été rendu possible grâce au généreux soutien de nos commanditaires, Gestion de placements AGF et Desjardins. Je leur suis immensément reconnaissant pour leur engagement continu envers l'AIR, notre mission et cette importante recherche.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Fletcher'.

Patricia Fletcher, ICD.D
Chef de la direction
Association pour l'investissement responsable



**Judy G. Goldring
LL.B, LL.D, IAS.A**

Présidente et chef de la
distribution à l'échelle
mondiale

La Société de Gestion
AGF Limitée

MESSAGE D'AGF

AGF est fière d'être membre bienfaiteur de l'Association pour l'investissement responsable, l'AIR. Aussi, compte tenu de nos antécédents considérables en matière d'investissement durable, nous sommes heureux d'appuyer l'importante recherche de l'AIR sur le comportement en évolution des investisseurs à l'égard de l'investissement responsable et des questions connexes. Le Sondage d'opinion des investisseurs de l'AIR continue chaque année d'inspirer le dialogue sur l'investissement responsable, tout en abordant des sujets opportuns tels que la biodiversité, et l'écoblanchiment.

Cependant, les résultats que nous considérons les plus encourageants concernent l'attitude des investisseurs à l'égard de l'intérêt que suscite l'investissement responsable et l'impact de celui-ci. Plus particulièrement, le sondage a révélé que les deux-tiers des personnes interrogées (64 %) s'intéressent aux placements responsables qui prennent en compte les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), alors que trois personnes sur quatre (76 %) s'entendent pour dire que l'investissement responsable peut avoir une incidence réelle sur l'économie et contribuer à produire un changement positif pour la société.

Ces points de vue appuient le maintien d'une dynamique favorable au sein de notre industrie. De plus, en tant que chef de file dans le développement de l'investissement durable, nous sommes déterminés à faire notre part en veillant à ce que les conseillers avec lesquels nous travaillons continuent de disposer des ressources et des outils dont ils ont besoin pour entamer des conversations éclairées avec leurs clients, tout en offrant l'accès à des produits d'investissement durable.

Par ailleurs, AGF demeure engagée à mettre en œuvre des pratiques avant-gardistes en ce qui concerne les facteurs ESG, non seulement dans notre approche à l'égard de l'investissement durable, mais aussi en établissant des priorités stratégiques pour notre entreprise, afin que tous nos actionnaires puissent en bénéficier.

MESSAGE DE DESJARDINS

Le sondage de 2022 de l'AIR confirme, à nouveau, l'intérêt croissant des investisseurs envers l'investissement responsable (IR): la plupart d'entre eux sont intéressés par l'IR et déclarent une augmentation de leurs investissements dans ce domaine. Plus de 76 % estiment que l'IR peut contribuer à des changements positifs sur la société!

Mais cet engouement s'accompagne de défis : en effet, si 73 % des investisseurs souhaitent que leurs conseillers leur parlent d'IR, seulement 31 % d'entre eux se sont vu proposer cette conversation. Cet écart pourrait pourtant permettre de combler leur niveau de connaissance en IR qui reste faible : 70 % déclarent connaître très peu ou pas du tout l'IR. Pour les conseillers, les craintes liées à l'écoblanchiment et leur manque de connaissances sont les principales barrières pour entamer cette conversation.

Conscients de cet enjeu, nous intensifions nos efforts vers la formation des conseillers, afin de permettre aux investisseurs d'accéder à leur aspiration d'une conversation sur l'IR. De même, nous nous efforçons d'apaiser les craintes liées à l'écoblanchiment : la qualité des informations que nous communiquons est soutenue par une formation de prévention à l'écoblanchiment destinée à tous nos collègues amenés à valoriser l'IR. Nous espérons ainsi contribuer à réduire les inquiétudes des conseillers, au profit d'une conversation plus sereine.

Nous sommes heureux de cocommanditer une nouvelle fois ce sondage qui apporte un éclairage essentiel pour guider nos actions en matière d'IR et nous espérons que vous partagerez ce constat : bonne lecture !



Éric Landry

Vice-président,
Solutions de placement
Mouvement Desjardins

MÉTHODOLOGIE

Ce rapport est basé sur les conclusions d'un sondage Ipsos réalisé pour l'Association pour l'investissement responsable du 2 au 8 novembre 2022. Dans le cadre du sondage, un échantillon de 1005 investisseurs canadiens a été interrogé en ligne. Aux fins de la présente recherche, les investisseurs sont définis comme des personnes qui possèdent actuellement des investissements tels que des fonds communs de placement, des fonds négociés en bourse, des actions, des obligations ou d'autres titres.

Ipsos mesure la précision des sondages en ligne en utilisant un intervalle de crédibilité bayésien. Dans ce cas, le sondage a un intervalle de crédibilité de plus ou moins 3,5 points de pourcentage. Ceci est comparable à une marge d'erreur «classique» de plus ou moins 3,0 points de pourcentage. Pour plus d'informations sur les intervalles de crédibilité, veuillez lire cette [déclaration](#) d'Ipsos. Les données ont été pondérées en fonction de la population canadienne selon la région, le sexe, l'âge et le niveau de scolarité.

Dans le sondage de cette année, nous avons ajusté les catégories de genre pour les rendre plus inclusives. Le Recensement canadien de 2021 comprenait trois catégories de genre : homme, femme et personne non binaire. Par conséquent, les choix du questionnaire du sondage pour le genre ont été mis à jour pour devenir : «Homme», «Femme», et «Autre/préfère ne pas répondre». Étant donné que très peu de répondants ont indiqué leur sexe dans la catégorie «Autre/préfère ne pas répondre», les réponses de cette catégorie ont été réparties dans les deux premières catégories.

En raison des arrondis, le total des chiffres peut ne pas être égal à 100 et les sommes des éléments individuels peuvent ne pas correspondre aux totaux.

CONTEXTE

Le Sondage d'opinion des investisseurs de 2022 examine les comportements des investisseurs canadiens à l'égard de l'investissement responsable (IR), une approche d'investissement qui intègre des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans la sélection et la gestion des placements. Il s'agit du septième sondage annuel de l'AIR auprès des investisseurs particuliers, et il est fondé sur des données recueillies auprès de 1005 investisseurs individuels dans l'ensemble du Canada.

La première section du rapport étudie l'intérêt des investisseurs, leurs connaissances et leur propriété en matière d'investissement responsable, puis compare les résultats dans le temps. Le rapport vérifie également si la récente volatilité du marché a affecté le sentiment des investisseurs envers l'IR. Dans la deuxième section, le rapport examine le niveau de préoccupation des investisseurs à l'égard de l'écoblanchiment dans le secteur de l'investissement et révèle le point de vue des investisseurs sur la perte de biodiversité ainsi que leurs attentes vis-à-vis des entreprises en ce qui concerne la gestion de ce risque.

REMERCIEMENTS

L'AIR aimerait remercier spécialement ses partenaires pour ce rapport, AGF et Desjardins, qui ont rendu possible la recherche pour ce rapport grâce à leur généreuse contribution financière.



Partenaire



Partenaire

Directrice de projet

Ce projet de recherche a été dirigé par Mary Robinson, Directrice de la recherche et réseaux d'investisseurs de l'AIR.

Traduction

Merci à Vanessa Brunette pour la traduction française de ce rapport.

À PROPOS DE L'AIR

L'Association pour l'investissement responsable (AIR) est une association représentant l'industrielle canadienne de l'investissement responsable (IR). L'AIR vise à stimuler la croissance et le développement de l'IR au Canada et a pour vision d'aligner le capital sur le développement durable et inclusif tel que codifié dans l'Accord de Paris et les Objectifs de développement durable des Nations Unies. Les membres de l'AIR comprennent des gestionnaires d'actifs, des propriétaires d'actifs, des conseillers et des fournisseurs de services. Nos membres institutionnels gèrent collectivement plus de 42 billions de dollars d'actifs. Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page www.riacanada.ca.

RECHERCHES ET PUBLICATIONS CONNEXES

[Sondage d'opinion des investisseurs 2021](#)

[Sondage d'opinion des investisseurs 2020](#)

[Sondage d'opinion des investisseurs 2019](#)

[Sondage d'opinion des investisseurs 2018](#)

[Rapport de tendances de l'IR canadien 2022](#)

[Sondage d'opinion des conseillers 2021](#)

SOMMAIRE

Le Sondage d'opinion des investisseurs de 2022 examine le point de vue des investisseurs de détail canadiens sur l'IR, qui tient compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les décisions d'investissement.

L'AIR a chargé Ipsos de recueillir des données auprès de 1005 investisseurs individuels par le biais d'un sondage en ligne. Les résultats de cette année confirment que la plupart des investisseurs sont intéressés par l'IR et que les taux de propriété d'investissements responsables sont restés stables au cours des dernières années. Mais la grande majorité des investisseurs ne se considèrent toujours pas informés sur l'IR et souhaiteraient que leur prestataire de services financiers les informe sur les options d'IR qui correspondent à leurs valeurs. Fait remarquable, moins du tiers des répondants ont déclaré avoir eu cette conversation avec leur conseiller. Cette « lacune dans les services d'IR » est persistante et ne s'est que légèrement atténuée au cours de l'année dernière.

L'année écoulée a permis de modifier les conversations des conseillers avec leurs clients afin de mieux comprendre leurs préférences en matière d'ESG/IR. Notamment, l'OCRCVM a mis à jour ses directives à l'intention des courtiers membres au 31 décembre 2021. Celles-ci précisent que les préférences ESG ou les valeurs personnelles d'un client peuvent être prises en compte dans le cadre de ses objectifs d'investissement et contribuer à orienter la recommandation, par le conseiller, d'options d'investissement appropriées. Malgré ces changements récents, nous n'avons pas encore vu l'aiguille bouger de manière significative sur la possession d'IR parmi les investisseurs de détail.

Il s'agit là d'une occasion manquée, car les investisseurs particuliers, lorsqu'on les interroge, se disent préoccupés par les questions ESG et souhaiteraient qu'elles soient prises en compte dans leurs portefeuilles. À l'approche de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15), qui se tiendra à Montréal en décembre 2022, l'AIR a cherché à comprendre l'opinion des investisseurs individuels canadiens sur la perte de biodiversité et leurs attentes vis-à-vis des entreprises en matière de gestion des risques liés à la biodiversité. La plupart des personnes interrogées ont déclaré qu'elles étaient préoccupées par la perte de biodiversité et qu'il était important que les entreprises de leur portefeuille s'engagent à la prévenir.

L'écoblanchiment est passé au premier plan en 2022. Des sondages très médiatisés sur des allégations ESG trompeuses ont fait la une des journaux, et une réaction politique partisane contre l'ESG (principalement aux États-Unis) a émergé. Dans les études précédentes menées par l'AIR, les conseillers financiers et les investisseurs institutionnels ont fait part de leur inquiétude quant à l'écoblanchiment dans le secteur de l'investissement. Ce rapport montre que les investisseurs particuliers partagent ces inquiétudes. Pourtant, la plupart des personnes interrogées estiment que l'IR peut avoir un impact réel sur l'économie et contribuer à un changement positif pour la société.

Grâce à ces informations, les professionnels de la finance peuvent ajouter de la valeur à leurs relations avec leurs clients en entamant la conversation sur les préférences ou les valeurs ESG de leurs clients en matière d'investissement, en les informant sur les sujets ESG et en leur présentant des options de fonds d'IR appropriées. L'éducation et une plus grande clarté autour des définitions de l'IR, ainsi que des divulgations favorables aux investisseurs pour les fonds ESG et soutenues par des actions de la part des gouvernements, des régulateurs et des organismes de normalisation afin d'atténuer les préoccupations liées à l'écoblanchiment – tout cela contribuera à informer le public sur l'IR et à ouvrir la voie à une plus grande adoption par les investisseurs de détail.

PRINCIPAUX CONSTATS

Les investisseurs s'intéressent à l'IR, mais les connaissances et la propriété sont à la traîne

- La plupart des répondants sont intéressés par l'IR, 64 % exprimant leur intérêt. Les répondants plus jeunes sont généralement plus intéressés que ceux âgés de 55 ans et plus, tandis que les femmes interrogées sont plus intéressées que leurs homologues masculins.
- 70 % des personnes interrogées connaissent peu ou pas du tout l'IR, dont un quart qui n'en a jamais entendu parler. Les niveaux de connaissance sur l'IR se sont stabilisés au cours des deux dernières années.
- Le taux de propriété d'IR est resté stable au cours des 3 derniers sondages, avec environ un tiers des répondants ayant déclaré détenir actuellement des investissements responsables.
- Pour ce qui est de l'avenir, 40 % des personnes interrogées ont déclaré qu'elles étaient plus susceptibles de choisir l'IR qu'il y a un an, tandis que 44 % ont déclaré qu'elles n'étaient ni plus ni moins susceptibles qu'il y a un an.
- Une proportion de 76 % des personnes interrogées est tout à fait ou plutôt d'accord pour dire que l'IR peut avoir un impact réel sur l'économie et contribuer à un changement positif pour la société.

Les « lacunes en matière de services d'IR » persistent

- La plupart des répondants (73 %) aimeraient que leur prestataire de services financiers les informe sur les options ESG/IR qui correspondent à leurs valeurs.
- Cependant, seuls 31 % des répondants ont déclaré que leur prestataire de services financiers avait déjà abordé le sujet. Cette proportion a progressé par rapport à l'année dernière (27 % des répondants), malgré la mise à jour des directives réglementaires encourageant les conseillers financiers à recueillir auprès de leurs clients des informations sur leurs objectifs d'investissement en matière d'ESG ou sur leurs autres valeurs personnelles.

La plupart des personnes interrogées souhaitent que les entreprises s'attaquent à la perte de biodiversité, mais s'inquiètent de l'écoblanchiment.

- Le thème de la perte de biodiversité a trouvé un écho auprès des répondants. La majorité des répondants sont préoccupés par la perte de biodiversité, 74 % d'entre eux se disant très ou plutôt préoccupés. En outre, 68 % des personnes interrogées ont déclaré qu'il était très important ou plutôt important que les entreprises s'engagent à prévenir la perte de biodiversité.
- Les investisseurs sont préoccupés par l'écoblanchiment dans le secteur de l'investissement. En effet, 75 % des personnes interrogées ont déclaré être très ou plutôt préoccupées par l'écoblanchiment, un niveau similaire à celui exprimé en 2021. Par ailleurs, 78 % des personnes interrogées sont tout à fait ou plutôt d'accord avec l'idée qu'il faut renforcer la réglementation et la surveillance du secteur de l'investissement pour lutter contre l'écoblanchiment.



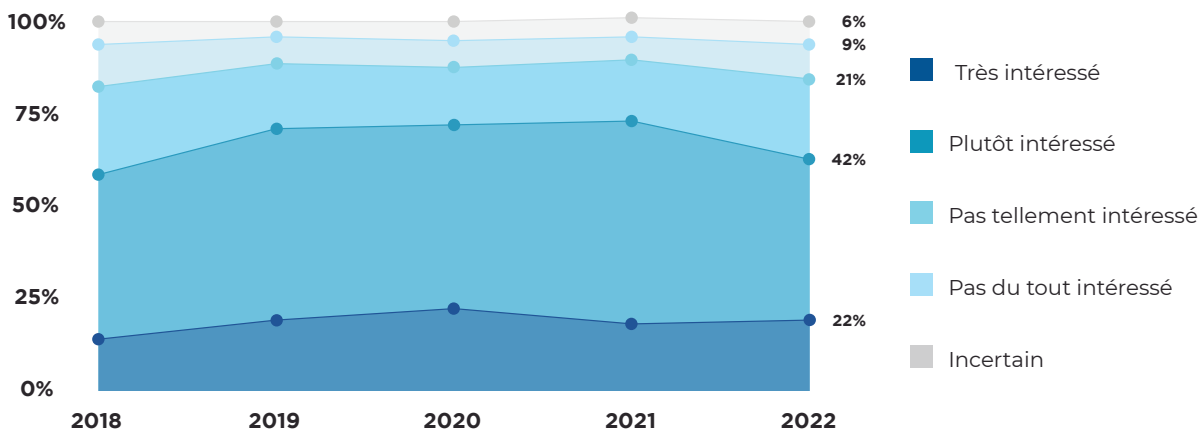
LES INVESTISSEURS SONT INTÉRESSÉS PAR L'IR, MAIS MANQUENT DE CONNAISSANCES SUR LE SUJET

La plupart des personnes interrogées sont intéressées par l'IR, 64 % d'entre elles étant très (22 %) ou assez (42 %) intéressées. L'intérêt pour l'IR a diminué depuis 2021, lorsque 73 % des répondants ont déclaré qu'ils étaient très ou plutôt intéressés par l'IR. En comparaison, l'intérêt a fortement augmenté entre 2018 (60 % des répondants ont exprimé leur intérêt) et 2020 (74 % des répondants) (**Illustration 1**).

L'environnement de marché a été généralement défavorable en 2022. La sous-performance générale des fonds d'IR par rapport à leurs homologues conventionnels pendant le ralentissement du marché, les inquiétudes des investisseurs concernant l'écoblanchiment (étudié plus en détail ci-dessous) et une réaction politique partisane contre l'ESG (principalement aux États-Unis) peuvent avoir incité certains investisseurs à modérer leur intérêt pour l'IR.

ILLUSTRATION • 1

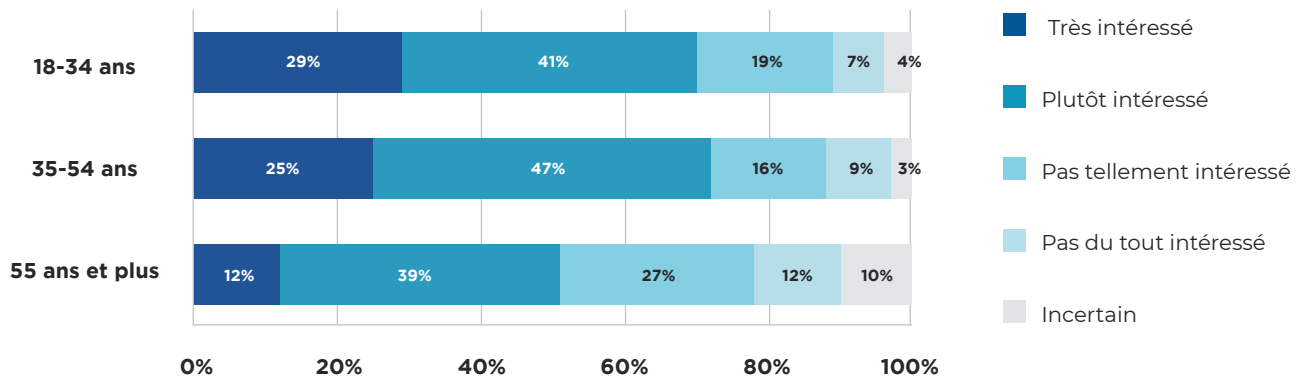
Dans quelle mesure êtes-vous intéressé par les placements responsables qui incorporent des facteurs ESG?



Comme les années précédentes, les répondants plus jeunes sont généralement plus intéressés par l'IR que les plus âgés. La plupart des répondants âgés de 18 à 34 ans ont manifesté un intérêt pour l'IR, 71 % d'entre eux étant très ou plutôt intéressés. Parmi les répondants âgés de 35 à 54 ans, 72 % étaient très ou plutôt intéressés, tandis que 51 % des répondants de plus de 55 ans ont exprimé ce niveau d'intérêt (**Illustration 2**).

FIGURE • 2

Niveau d'intérêt pour l'investissement responsable par groupe d'âge

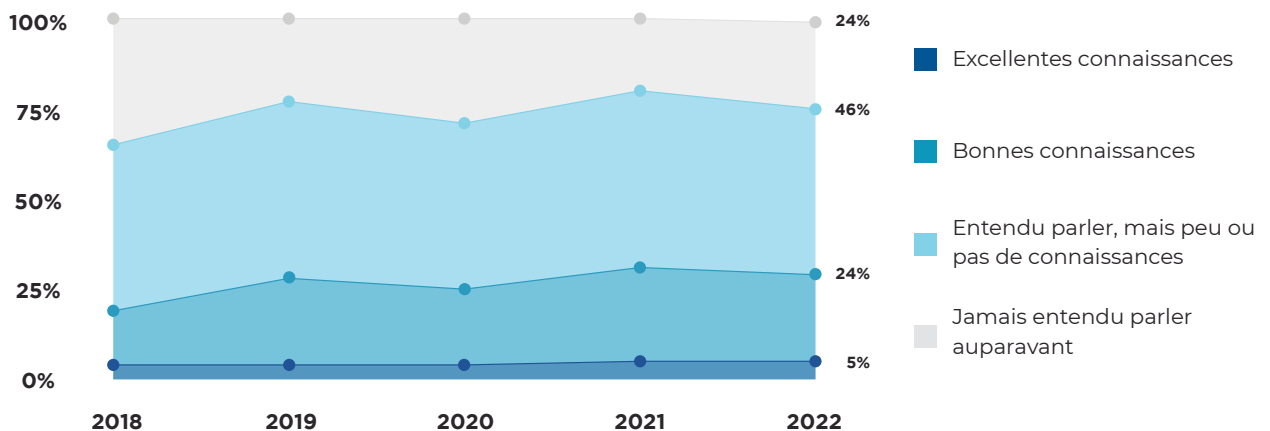


Les femmes ont exprimé un plus grand intérêt pour l'IR, 67 % d'entre elles se disant très ou plutôt intéressées, contre 61 % des hommes. La composition du foyer a également une incidence sur l'intérêt pour l'IR, puisque les répondants ayant des enfants sont plus susceptibles de s'y intéresser que les répondants sans enfants (75 % contre 60 %, respectivement, sont très ou plutôt intéressés).

Malgré un niveau d'intérêt globalement élevé pour l'IR, les résultats du sondage indiquent que la majorité des investisseurs manquent encore de connaissances sur l'IR.

ILLUSTRATION • 3

Dans quelle mesure connaissez-vous les investissements responsables prenant en compte les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance?



Cette année, 70 % des personnes interrogées ont déclaré ne rien savoir ou presque de l'IR, un niveau similaire à celui rapporté en 2021 (où 69 % ne savaient rien ou presque rien sur l'IR) et une nette amélioration par rapport à 2018 où 81 % des personnes interrogées affirmaient ne rien savoir ou presque de l'IR (**Illustration 3**).

Il existe une différence notable entre les sexes en ce qui concerne les niveaux de connaissance de l'IR, les femmes étant plus susceptibles de se déclarer moins familières avec le concept. Parmi les répondants de sexe masculin, 34 % ont déclaré en savoir beaucoup ou avoir de bonnes connaissances, comparativement à 25 % des répondants de sexe féminin.

Il existe toujours une différence significative dans les connaissances déclarées sur l'IR par groupe d'âge. Le niveau de connaissances sur l'IR parmi les 55 ans et plus est resté le même que l'année dernière, 25 % d'entre eux affirmant avoir des connaissances bonnes ou excellentes. En comparaison, les niveaux de connaissance sont plus élevés dans le groupe des 35-54 ans (32 % disent avoir des connaissances bonnes ou excellentes) et dans le groupe des 18-34 ans (31 % disent en savoir assez ou beaucoup).

Comme nous l'avons noté dans les rapports des années précédentes, les connaissances générales des canadiens en matière d'investissement sont faibles¹ et l'investissement responsable ajoute une complexité supplémentaire. Il existe une opportunité éducative pour les conseillers de mieux s'informer sur l'IR afin qu'ils puissent à leur tour combler les lacunes de leurs clients. Cela peut aider les conseillers à renforcer l'engagement de leurs clients en alignant leur intérêt pour l'IR sur les services qu'ils offrent.



¹ ["Indice ACVM des investisseurs 2020."](#) Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), 2020.

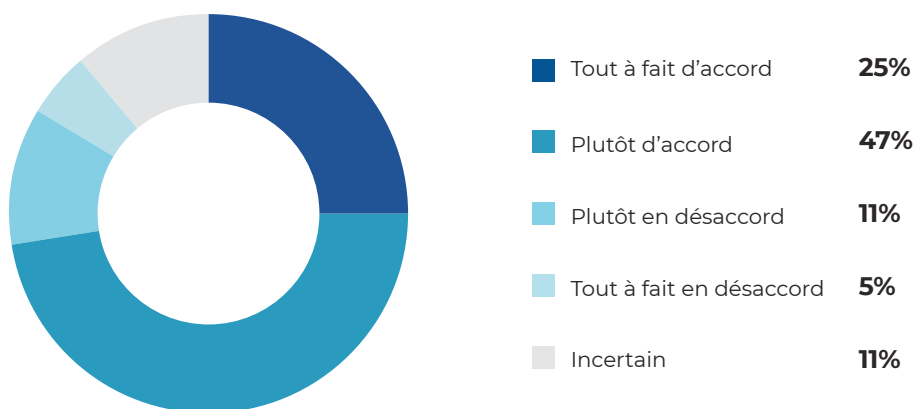


ATTENTION AUX LACUNES DANS LES SERVICES D'IR

Correspondant aux niveaux élevés d'intérêt déclaré pour l'IR, la majorité des répondants (73 %) sont plutôt ou fortement d'accord pour dire qu'ils aimeraient que leur fournisseur de services financiers les informe sur les investissements responsables qui correspondent à leurs valeurs (**Illustration 4**). Ce désir d'être informé est resté constant au cours des dernières années, 77 % ayant répondu de cette manière en 2021 et 75 % en 2020.

ILLUSTRATION • 4

Êtes-vous en accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : « J'aimerais que mon conseiller ou mon institution* financière m'informe sur les solutions d'IR alignées sur mes valeurs. »

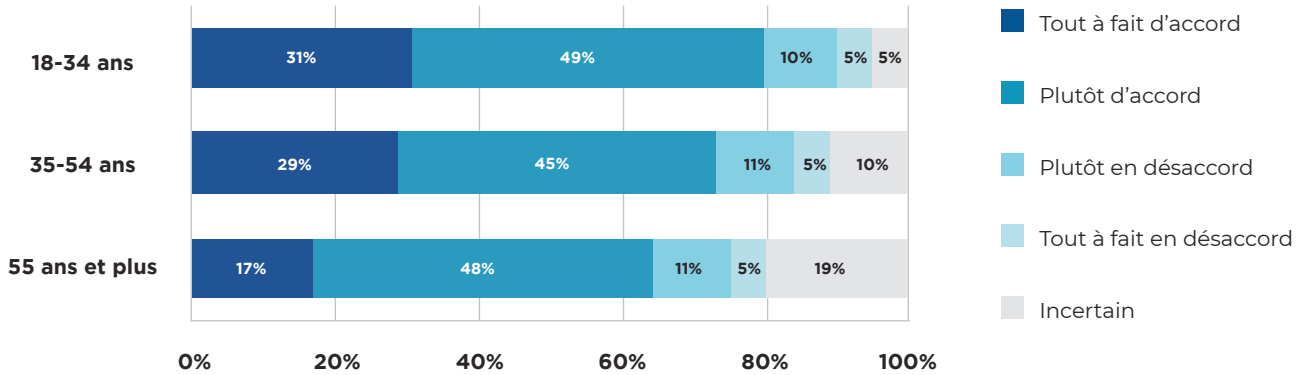


(*Les institutions financières comprennent les banques, les coopératives de crédit, les maisons de courtage, les plateformes de négociation autogérées et d'autres services d'investissement.)

Par groupe d'âge, le désir d'être informé sur l'IR était le plus élevé chez les jeunes répondants : 80 % des répondants âgés de 18 à 34 ans étaient tout à fait ou plutôt d'accord pour être informés, tout comme le sont 74 % des répondants âgés de 35 à 54 ans. Une majorité de 65 % des personnes interrogées âgées de 55 ans et plus sont tout à fait ou plutôt d'accord pour dire qu'elles aimeraient être renseignées sur les options d'IR par leur prestataire de services financiers. (**Illustration 5**).

ILLUSTRATION • 5

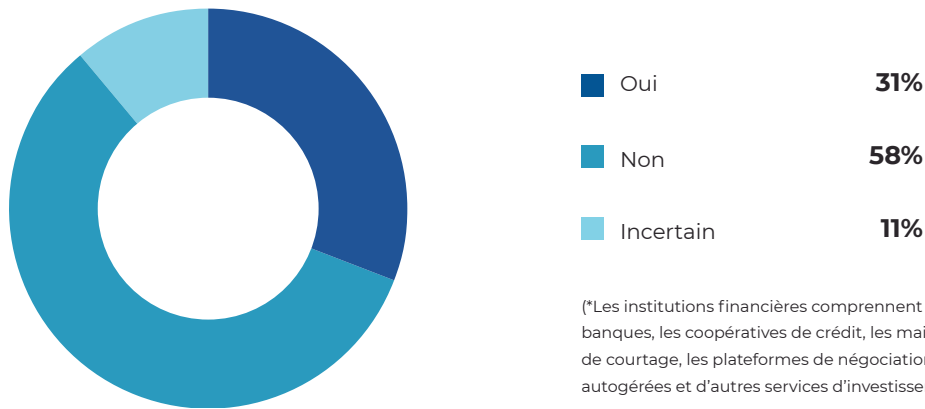
Intérêt à être informé par votre conseiller ou votre institution financière sur l'IR, par groupe d'âge



Les femmes interrogées étaient plus susceptibles de vouloir que leur conseiller ou institution financière les informe sur l'IR que leurs homologues masculins (76 % et 69 %, respectivement, étaient tout à fait ou plutôt d'accord avec l'énoncé). Les investisseurs veulent en savoir plus sur l'IR, mais les conseillers ne demandent pas souvent à leurs clients s'ils sont intéressés par l'ajout d'investissements responsables à leur portefeuille. En fait, seulement 31 % des répondants ont déclaré qu'on leur avait déjà demandé s'ils étaient intéressés par les investissements responsables qui correspondent à leurs valeurs (**Illustration 6**). Ce résultat est légèrement supérieur à celui de l'année dernière, où 27 % des répondants ont déclaré que leur conseiller financier avait mesuré leur intérêt pour l'IR.

ILLUSTRATION • 6

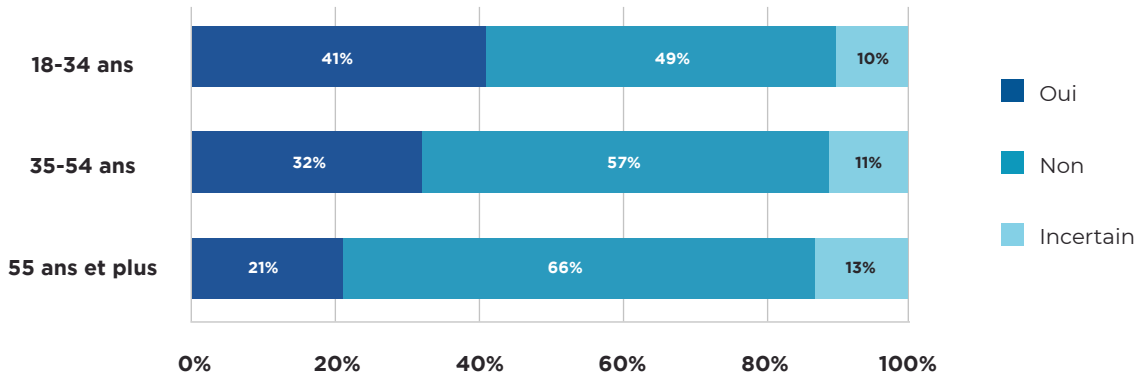
Est-ce que votre conseiller financier ou institution financière vous a déjà demandé si vous étiez intéressé par des placements responsables qui correspondent à vos valeurs?



Les hommes sont toujours plus nombreux à se voir poser cette question que les femmes : 36 % des hommes ont répondu oui à cette question, alors que 26 % des femmes ont répondu par l'affirmative. Il semble également que les conseillers et les institutions se concentrent davantage sur les clients plus jeunes lorsqu'ils les interrogent sur leur intérêt pour l'IR. Parmi les répondants âgés de 18 à 34 ans, 41 % ont déclaré que cette question leur avait été posée, contre 32 % des répondants âgés de 35 à 54 ans et 21 % des répondants âgés de 55 ans et plus (**Illustration 7**). La composition du ménage semble influencer la probabilité d'être interrogé sur l'intérêt pour l'IR : 40 % des répondants ayant des enfants ont été interrogés, contre 27 % des répondants sans enfants.

ILLUSTRATION • 7

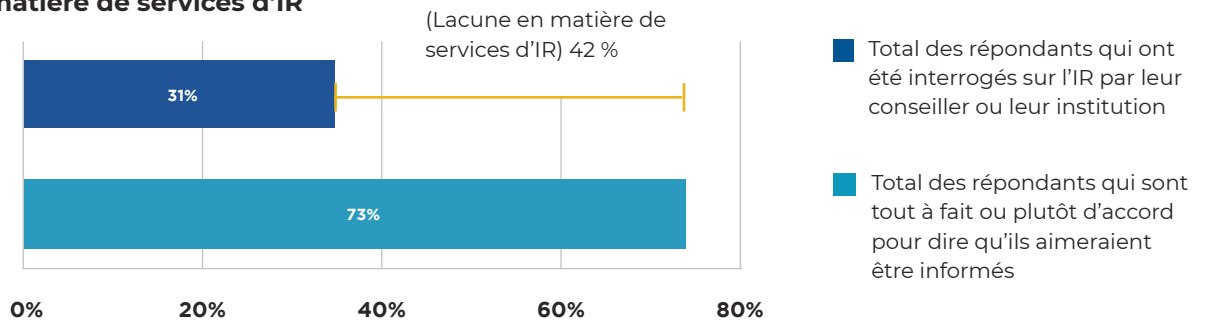
Pourcentage de personnes interrogées à qui l'on a demandé si elles étaient intéressées par des investissements responsables en accord avec leurs valeurs, par groupe d'âge



Alors que les conseillers semblent mesurer de plus en plus l'intérêt de leurs clients pour l'IR d'année en année, il reste encore une opportunité inexploitée, car la majorité des personnes sondées n'ont pas cette conversation avec leur conseiller. Dans l'ensemble, 73 % des répondants ont exprimé le désir d'être informés sur l'IR, mais seulement 31 % ont déclaré que leur conseiller avait mesuré leur intérêt. Cette différence, que nous appelons les « lacunes en matière de services d'IR », signifie qu'une proportion significative (42 %) des répondants qui sont intéressés par l'IR ne reçoivent pas les services qu'ils souhaitent (**Illustration 8**). L'écart était de 50 % en 2021 et est encore plus élevé pour les femmes, où 76 % aimeraient être informées sur les options d'IR, alors que seulement 26 % ont reçu cette information. Malheureusement, les résultats du sondage montrent une faible amélioration dans la résorption des lacunes en matière de services d'IR au cours de l'année écoulée.

ILLUSTRATION • 8

Lacunes en matière de services d'IR



Il est clair que plus un conseiller a de connaissances en matière d'IR, mieux il est positionné pour répondre aux besoins de ses clients en matière d'ESG, et ainsi de réduire les lacunes en matière de services d'IR. Les conseillers qui se sentent bien informés sur l'IR sont beaucoup plus susceptibles de se sentir à l'aise pour entamer la conversation sur l'IR avec leurs clients, tandis que ceux qui se sentent moins bien informés semblent plus enclins à attendre que leurs clients prennent l'initiative.² De nombreux conseillers ont fait des efforts pour améliorer leurs connaissances en matière d'IR au cours des dernières années. Par exemple, à ce jour, plus de 3 500 professionnels de la finance ont obtenu ou sont sur le point d'obtenir l'une des accréditations en IR décernée par l'AIR.

Comblers ces lacunes en matière de services représente une opportunité commerciale importante pour les conseillers, qui peuvent engager des discussions avec leurs clients sur leurs préférences en matière d'ESG/d'IR, les informer sur les sujets ESG et les stratégies d'IR, et leur recommander des options d'investissement appropriées.

2 « Sondage d'opinion des conseillers 2021 réalisé par l'AIR » Association pour l'investissement responsable, 2022. Consulté le 9 décembre 2022.

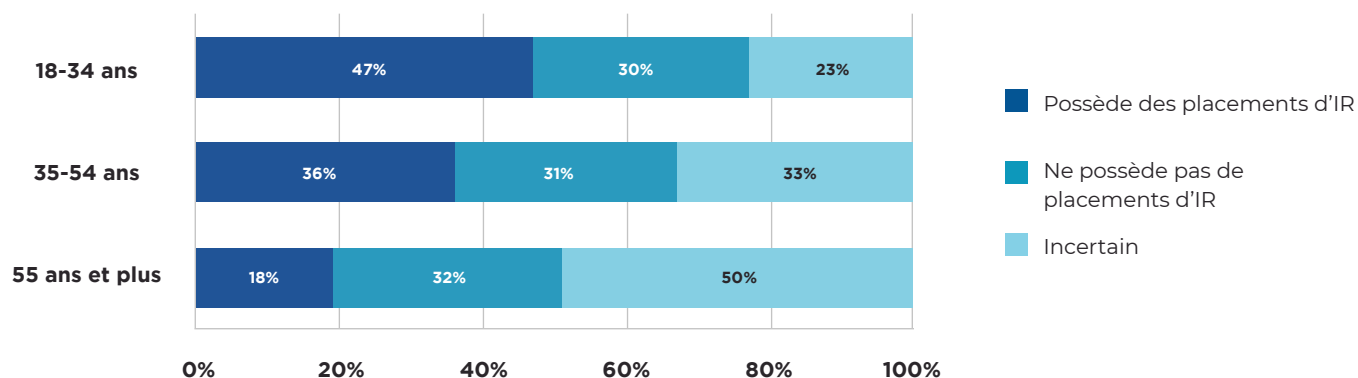


LA POSSESSION D' ACTIONS ISSUES DE L'IR RESTE STABLE

La propriété déclarée de l'IR est restée relativement inchangée au cours des trois dernières années (2020-2022). Comme le montre **l'illustration 9**, un tiers (33 %) des investisseurs ont déclaré cette année posséder des investissements responsables intégrant des facteurs ESG, contre 31 % en 2021 et 33 % en 2020.

ILLUSTRATION • 9

Pourcentage de répondants détenant actuellement des investissements responsables intégrant des enjeux ESG, par groupe d'âge



Chaque année, nous voyons une proportion importante de répondants qui se disent « incertains » de détenir des investissements responsables (36 % en 2022 et 33 % en 2021). Une proportion de 30 % des hommes n'était pas certaine, comparativement à 41 % des femmes qui n'étaient pas certaines, ce qui correspond au manque global de connaissances sur l'IR des répondants.

Les répondants plus jeunes continuent d'être les plus grands propriétaires d'investissements responsables. Près de la moitié (47 %) des répondants âgés de 18 à 34 ans possèdent des actions issues de l'IR. Cette année, on a constaté une hausse de la possession de l'IR chez les 35-54 ans, avec 36 % de détenteurs de l'IR, contre 28 % des répondants en 2021. Parallèlement, parmi les répondants de plus de 55 ans, seulement 19 % détiennent des actions issues de l'IR.

Il n'est pas surprenant que les jeunes soient les plus nombreux à détenir des investissements responsables en raison de leur intérêt plus élevé et qu'ils soient les plus ciblés par les conseillers.

Selon l'évaluation la plus récente de l'AIR sur la taille du marché de l'IR au Canada, le total des actifs déclarés de l'IR était de 3 000 milliards de dollars à la fin de 2021.³ Les actifs des fonds communs de placement et des FNB de l'IR destinés aux particuliers s'élevaient à 34,5 milliards de dollars⁴, ce qui représente une petite fraction du marché total de l'IR.

Les sociétés de fonds ont continué à lancer des produits RI pour les particuliers (y compris des fonds communs de placement et des FNB). Selon Morningstar, 73 produits d'investissement domiciliés au Canada ont été lancés en 2021; au cours des neuf premiers mois de 2022, 46 nouveaux fonds d'IR ont été introduits.⁵

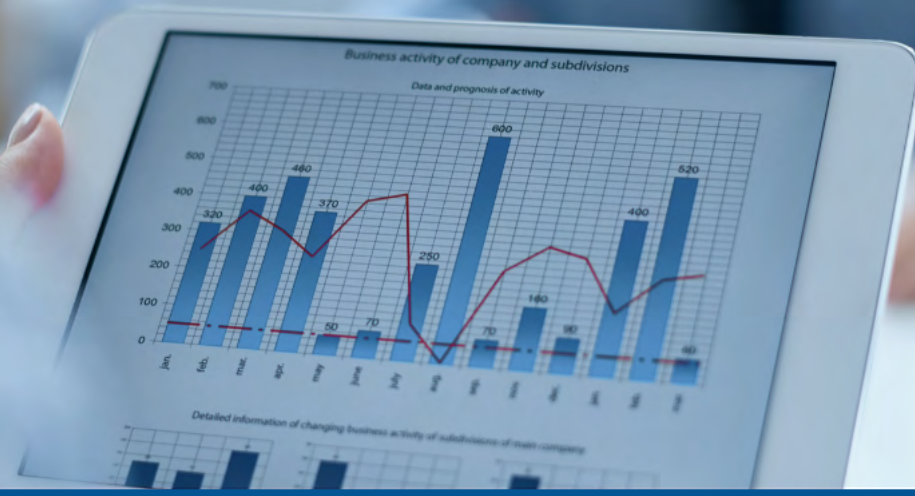
Bien que ces produits d'IR ne représentent encore qu'une petite proportion de l'univers global des fonds de détail. Toutefois, étant donné le fort intérêt des investisseurs, pour l'IR et la forte demande d'informations sur l'IR de leur part, il existe de nombreuses occasions pour les conseillers financiers de présenter à leurs clients des opportunités d'IR.



3 « [Rapport de tendances de l'IR canadien 2022](#) » Association pour l'investissement responsable, 2022. Consulté le 9 décembre 2022.

4 « [Rapport trimestriel sur les fonds d'investissement responsable : faits saillants du T1 2022](#) » Association pour l'investissement responsable, 2022.

5 « [Rapport trimestriel sur les fonds d'investissement responsable : faits saillants du T1 2022](#) » Association pour l'investissement responsable, 2022. Consulté le 20 décembre 2022.



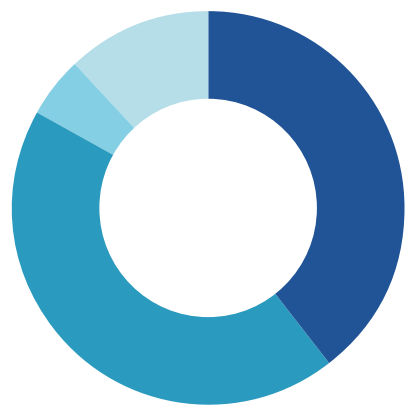
L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE DANS UN MONDE VOLATILE

Le monde est actuellement confronté à de multiples préoccupations géopolitiques et économiques, notamment la guerre en Ukraine, l'insécurité énergétique et alimentaire, ainsi que la hausse de l'inflation et des taux d'intérêt, dans un contexte de crise sanitaire permanente due à la pandémie de COVID-19. Simultanément, l'environnement continue d'être menacé par le changement climatique et la perte de biodiversité, et des problèmes sociaux tels que la nécessité de reconnaître les droits des autochtones et la réconciliation persistent.

De tous les répondants, 40 % ont déclaré qu'ils étaient plus susceptibles de choisir l'IR qu'il y a un an, et 44 % ont déclaré qu'elles n'étaient ni plus ni moins susceptibles qu'il y a un an. Seulement 5 % ont déclaré qu'ils étaient moins susceptibles qu'il y a un an, et 12 % n'étaient pas certains (**Illustration 10**). Le sexe, la composition du ménage, l'âge et le niveau d'éducation sont autant de facteurs qui font que l'on a plus tendance qu'il y a un an à choisir l'IR.

ILLUSTRATION • 10

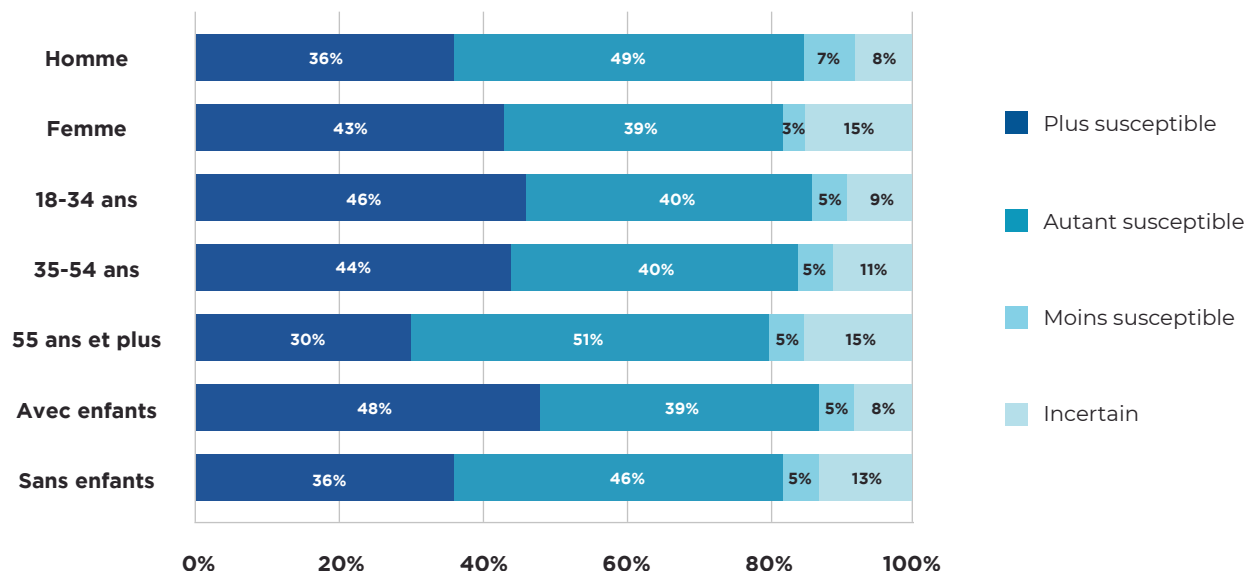
Quel effet, le cas échéant, diriez-vous que ces enjeux ont sur votre probabilité de choisir des investissements responsables, par rapport à il y a un an?



- Plus susceptible **40%**
- Autant susceptible **44%**
- Moins susceptible **5%**
- Incertain **12%**

ILLUSTRATION • 11

Probabilité de choisir des investissements responsables, par rapport à il y a un an



Les femmes interrogées ont déclaré qu'elles étaient plus susceptibles de choisir l'IR cette année que les hommes (43 % contre 36 % respectivement). Il y avait plus d'ambivalence parmi les répondants masculins. En effet, 49 % ont déclaré qu'ils n'étaient ni plus ni moins susceptibles, contre 39 % des répondants féminins. De plus, 48 % des personnes ayant des enfants ont déclaré qu'elles étaient plus susceptibles de choisir l'IR cette année, contre 36 % des personnes sans enfants (**Illustration 11**).

Les répondants les plus jeunes ont indiqué qu'il était plus probable qu'ils choisissent l'IR cette année. Parmi les répondants âgés de 18 à 34 ans, 46 % ont déclaré être plus susceptibles de choisir l'IR cette année qu'il y a un an, contre 44 % des répondants âgés de 35 à 54 ans et 30 % des répondants âgés de plus de 55 ans.





SOUS LES PROJECTEURS : LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité, ou la diversité biologique, désigne généralement la variété de tous les êtres vivants sur Terre. La biodiversité comprend le nombre d'espèces présentes dans une zone, la variété génétique au sein de chaque espèce et la variété des écosystèmes créés par les espèces.

La biodiversité est de plus en plus menacée. À l'échelle mondiale, les populations de mammifères, de poissons, d'oiseaux, de reptiles et d'amphibiens ont diminué de 69 % en moyenne au cours des cinquante dernières années.⁶ Au Canada, environ 20 % des espèces sauvages risquent d'être éliminées à l'état sauvage.⁷ La perte de biodiversité est largement imputable aux actions humaines, notamment aux changements d'affectation des terres et des mers, à la surexploitation, à la pollution et au changement climatique. À l'avenir, le changement climatique devrait devenir le principal facteur de perte de biodiversité; dans le même temps, la dégradation de la nature aggrave également la crise climatique.⁸ La biodiversité et le changement climatique sont souvent décrits comme les deux faces d'une même médaille.

Au-delà de son impact environnemental, la perte de biodiversité a des implications économiques. Plus de la moitié du PIB mondial dépend modérément ou fortement de la nature.⁹ Selon le Réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier (NGFS), « les risques liés à la nature, y compris ceux associés à la perte de biodiversité, pourraient avoir des implications macroéconomiques importantes, et... le fait de ne pas prendre en compte, atténuer et s'adapter à ces implications est une source de risques pour les institutions financières individuelles ainsi que pour la stabilité financière. »¹⁰

6 « [Living Planet Report 2022 – Building a nature positive society](#) » WWF- World Wide Fund For Nature, 2022

7 Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril. « [Espèces sauvages 2020: La situation générale des espaces au Canada.](#) » 2022. Groupe de travail national sur la situation générale.

8 IPBES (2019): « [Global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services.](#) » E. S. Brondizio, J. Settele, S. Díaz, and H. T. Ngo (editors). IPBES secretariat, Bonn, Germany. 1148 pages.

9 « [Nature Risk Rising: Why the Crisis Engulfing Nature Matters for Business and the Economy.](#) » *Forum économique mondial*, 2020.

10 « [Statement on Nature-related Financial Risks.](#) » NGFS- Network of Central Banks and Supervisors for Greening the Financial System, 2022.

La perte continue de biodiversité et la dégradation des actifs naturels, combinées aux changements climatiques prévus, risquent également de compromettre la réalisation de nombreux objectifs de développement durable, en particulier la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, hydrique et énergétique, et la santé humaine.¹¹

Parallèlement à la prise en compte des implications des risques liés à la biodiversité en termes d'investissement, il existe également des opportunités d'investissement positives pour la nature. Les « solutions fondées sur la nature » (NBS) sont des actions et des politiques qui utilisent les ressources de la nature pour protéger et restaurer les écosystèmes. Il s'agit d'une approche de l'agriculture, de la sylviculture et de la gestion des terres qui préserve les forêts, les tourbières et les prairies, les systèmes aquatiques et les terres utilisées pour la culture ou l'élevage. Les NBS peuvent être déployées pour protéger et restaurer l'environnement naturel, et s'attaquer à la double menace du changement climatique et de la perte de biodiversité.¹²

LA COP15 ET LE TNFD

À l'heure où nous écrivons ces lignes, les participants à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique se réunissent à Montréal pour négocier le [Cadre mondial de la biodiversité pour l'après 2020](#) dans le but de protéger la nature et d'enrayer la perte de biodiversité dans le monde. Certains commentateurs ont qualifié cette COP15 « Accord de Paris pour la biodiversité », établissant un parallèle avec l'importance et la prééminence accordées au changement climatique depuis la signature de l'Accord de Paris.

En ce qui concerne les investisseurs, le GBF devrait inclure des objectifs spécifiquement destinés aux institutions financières et aux entreprises, notamment un objectif pour toutes les entreprises d'évaluer et de rendre compte de leurs dépendances envers la biodiversité et de leurs impacts sur celle-ci, tout en réduisant les impacts négatifs et en augmentant les impacts positifs. Actuellement, les investisseurs ne disposent pas d'informations suffisantes pour comprendre les risques ou les opportunités liés à la nature auxquels une entreprise peut être exposée. Le [Groupe de travail sur les divulgations financières relatives à la nature](#) (« TNFD ») vise à combler ce manque d'informations en élaborant un cadre de gestion et de divulgation des risques permettant aux organisations de signaler les risques liés à la nature et d'agir en conséquence. Ce cadre devrait être publié en 2023.

11 IPBES (2019): « [Global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services](#). » E. S. Brondizio, J. Settele, S. Díaz, and H. T. Ngo (editors). IPBES secretariat, Bonn, Germany. 1148 pages.

12 Wood, Johnny. « [What are nature-based solutions and how can we finance them?](#) » UNFCCC- United Nations Framework Convention On Climate Change, 2022

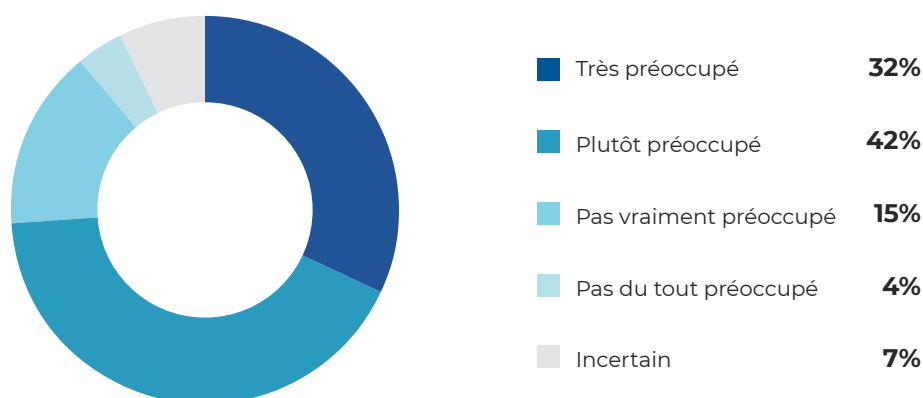
La perte de biodiversité inquiète les investisseurs

Dans ce contexte, nous avons demandé aux investisseurs leur point de vue sur la perte de biodiversité et sur la manière dont ils souhaitent que les gestionnaires de placements abordent cet enjeu de biodiversité dans leurs portefeuilles.

Nous avons demandé aux répondants au sondage dans quelle mesure ils sont préoccupés par la perte de biodiversité. La majorité des personnes interrogées se sont déclarées préoccupées, 74 % d'entre elles se disant « très préoccupées » ou « plutôt préoccupées » par la perte de biodiversité, tandis que 4 % seulement ont déclaré n'être pas du tout préoccupées (**Illustration 12**).

ILLUSTRATION • 12

Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé par la perte de biodiversité?



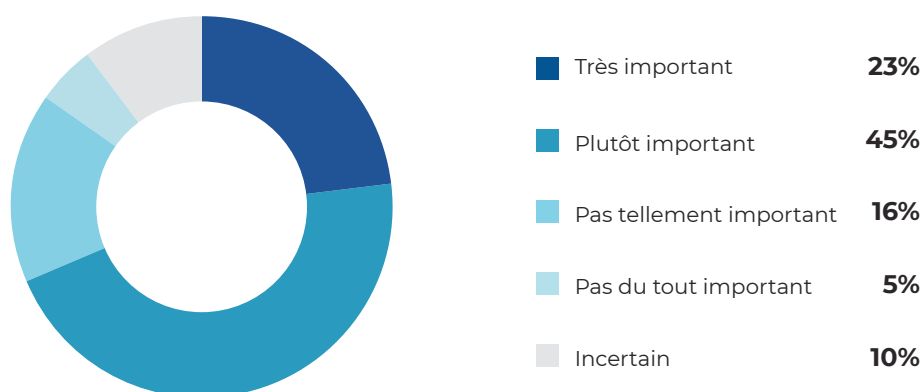
Le niveau d'éducation et les données démographiques sur l'âge ont eu un impact significatif sur les résultats. Les répondants ayant un niveau d'éducation plus élevé manifestent davantage d'inquiétude, puisque 83 % d'entre eux sont titulaires d'un diplôme universitaire, contre 60 % des répondants ayant fait des études secondaires ou moins et 69 % des répondants ayant fait des études postsecondaires. Les répondants plus jeunes ont tendance à exprimer plus de préoccupations au sujet de la perte de biodiversité que leurs homologues plus âgés. Parmi les répondants de la tranche d'âge des 55 ans et plus, 69 % ont exprimé leur inquiétude, contre 76 % dans la tranche d'âge des 35-54 ans et 77 % des répondants âgés de 18 à 34 ans.

Le sexe semble avoir une influence modérée sur les réponses à cette question, puisque 77 % des femmes ont déclaré être très/plutôt préoccupées, contre 71 % des hommes.

Compte tenu de ce haut niveau de préoccupation concernant la perte de biodiversité, il n'est pas surprenant de constater que la plupart des personnes interrogées estiment qu'il est important que les entreprises dans lesquelles elles investissent soient gérées de manière à prévenir la perte de biodiversité.

ILLUSTRATION • 13

Dans quelle mesure est-il important que les entreprises de votre portefeuille d'investissement s'engagent à prévenir la perte de biodiversité dans la manière dont elles mènent leurs activités ?



Dans l'ensemble, environ deux tiers (68 %) des personnes interrogées ont déclaré qu'il était « très important » ou « plutôt important » que les entreprises de leur portefeuille s'engagent à prévenir la perte de biodiversité dans la manière dont elles mènent leurs activités (**Illustration 13**).

Encore une fois, nous avons vu que l'éducation et l'âge étaient deux facteurs influençant les réponses. Par niveau d'éducation, 64 % des répondants ayant un niveau d'études secondaires ou moins sont d'accord pour dire que c'est plutôt ou très important, ce qui est également le cas pour 62 % des répondants ayant un certain niveau d'études postsecondaires et 75 % des répondants ayant un diplôme universitaire. Les réponses combinées « très important » ou « plutôt important » étaient les plus faibles dans le groupe des 55 ans et plus (61 %), par rapport à 72 % des répondants âgés de 18 à 34 ans et 73 % des répondants âgés de 35 à 54 ans.

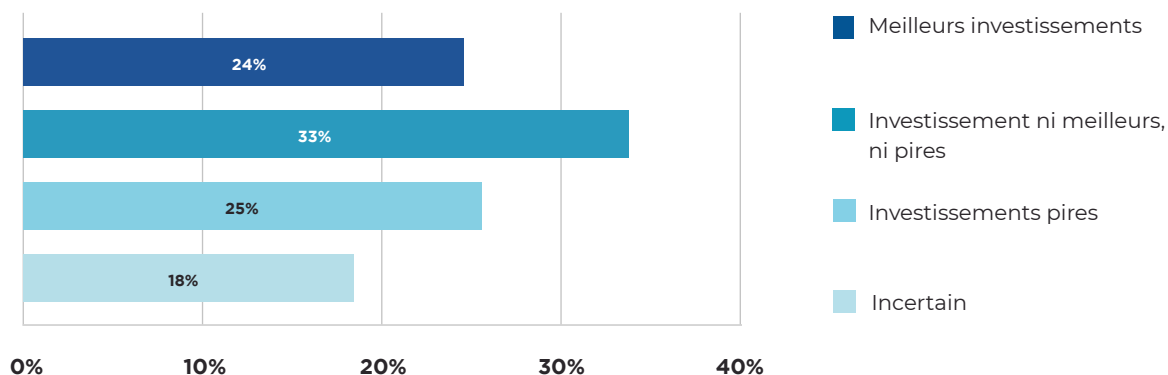
72 % des femmes interrogées ont convenu qu'il était très ou quelque peu important pour les entreprises de s'engager à prévenir la perte de biodiversité, contre 65 % des hommes interrogés. On constate également une disparité notable entre les personnes ayant des enfants et celles qui n'en ont pas, puisque 76 % des personnes interrogées ayant des enfants sont d'accord pour dire que c'est très ou plutôt important, contre 65 % des personnes sans enfants.

À mesure que l'on prend conscience de l'importance d'enrayer et d'inverser la perte de biodiversité, les entreprises peuvent être confrontées à des réglementations plus strictes, à l'évolution des préférences des consommateurs et à une atteinte potentielle à leur réputation ou à leur marque si elles ne parviennent pas à gérer les risques liés à la perte de biodiversité, ce qui pourrait avoir des répercussions sur leurs résultats.

Nous avons demandé aux personnes interrogées comment elles pensaient que les entreprises seraient financièrement affectées à long terme si elles ne géraient pas correctement les risques liés à la biodiversité

ILLUSTRATION • 14

En pensant aux 10 prochaines années ou à plus long terme, comment pensez-vous que les entreprises qui ne gèrent pas de manière proactive les risques de perte de biodiversité seront financièrement affectées, si elles le sont? Les entreprises qui ne gèrent pas les risques liés à la perte de biodiversité seront...



Les réponses à cette question sont mitigées. Sur l'ensemble des personnes interrogées, 24 % ont déclaré que les entreprises qui ne gèrent pas de manière proactive les risques liés à la perte de biodiversité seront de meilleurs investissements à long terme, 33 % ont répondu ni meilleurs ni pires, 25 % ont répondu pires, et 18 % n'étaient pas certaines (**Illustration 14**).

Dans notre analyse initiale, ces résultats semblaient contre-intuitifs. Nous reconnaissons qu'il aurait pu y avoir une certaine confusion causée par le libellé de la question. En creusant davantage, nous avons constaté que 32 % des investisseurs qui accordent de l'importance (très ou plutôt) à ce que les entreprises de leur portefeuille d'investissement s'engagent à prévenir la perte de biodiversité, pensent que les entreprises se porteront moins bien à l'avenir si elles ne gèrent pas ces risques. Ce chiffre est plus élevé que les 25 % de l'échantillon général d'investisseurs qui ont répondu « pire ».

QUELS SONT LES RISQUES DE LA PERTE DE BIODIVERSITÉ POUR LE SYSTÈME FINANCIER?

Le NGFS a déterminé comment la perte de biodiversité pose deux risques majeurs pour le système financier - analogues aux risques liés au changement climatique :

Risque biologique: Risques liés à la perte de services écosystémiques : matières premières, régulation du climat, de l'eau, de la pollution et des maladies, loisirs, tourisme et santé humaine.

Risque de transition de la biodiversité: Risques associés à la transition vers une économie à faible impact sur la biodiversité. Ceux-ci modifieront potentiellement les pratiques commerciales et les indicateurs d'investissement, entraînant la dévaluation de certains actifs.



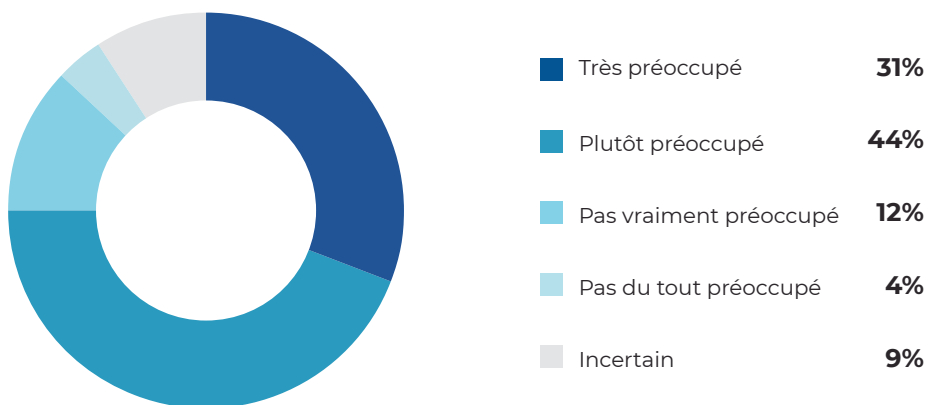
EN BREF : L'ÉCOBLANCHIMENT DANS LE SECTEUR DE L'INVESTISSEMENT

Les inquiétudes des investisseurs concernant la perte de biodiversité s'accompagnent de préoccupations concernant l'écoblanchiment. Alors qu'un nombre croissant d'entreprises, de gouvernements et d'investisseurs prennent des engagements liés à l'ESG, les parties prenantes, y compris les régulateurs, ont renforcé leur examen des allégations liées à l'ESG. Cela a donné lieu à des enquêtes très médiatisées sur ces allégations, accompagnées de conséquences réelles, notamment des amendes, des démissions et le risque de perte de réputation.

Cela n'est pas passé inaperçu auprès des investisseurs institutionnels ou des intermédiaires financiers. Les investisseurs institutionnels ont classé la « méfiance/préoccupations à l'égard de l'écoblanchiment » comme le principal facteur dissuasif perçu pour la croissance de l'IR (suivi par le « manque de données fiables » et le « manque d'exigences législatives/réglementaires »).¹³ De même, les conseillers financiers ont massivement noté qu'ils sont préoccupés par l'écoblanchiment en ce qui concerne l'IR, suivi de préoccupations concernant le manque de normes.¹⁴

ILLUSTRATION • 15

Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé par l'écoblanchiment dans le secteur de l'investissement?



13 « [Rapport de tendances de l'investissement responsable canadien 2022](#). » Association pour l'investissement responsable, 2022.

14 « [Sondage d'opinion 2021 auprès des conseillers de l'AIR](#). » Association pour l'investissement responsable, 2022.

À la question « Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé par l'écoblanchiment dans le secteur de l'investissement? », 75 % des répondants ont déclaré être « très préoccupés » (31 %) ou « quelque peu préoccupés » (44 %), soit une proportion similaire à celle de notre enquête de 2021 (78 %) (**Illustration 15**).

Il y avait peu de différenciation dans les réponses selon le sexe ou le groupe d'âge. Cependant, le niveau de scolarité joue un rôle important dans ces résultats. Effectivement, 79 % des diplômés universitaires se sont dits préoccupés par l'écoblanchiment, comparé à 67 % de ceux qui ont fait des études secondaires ou moins.¹⁵

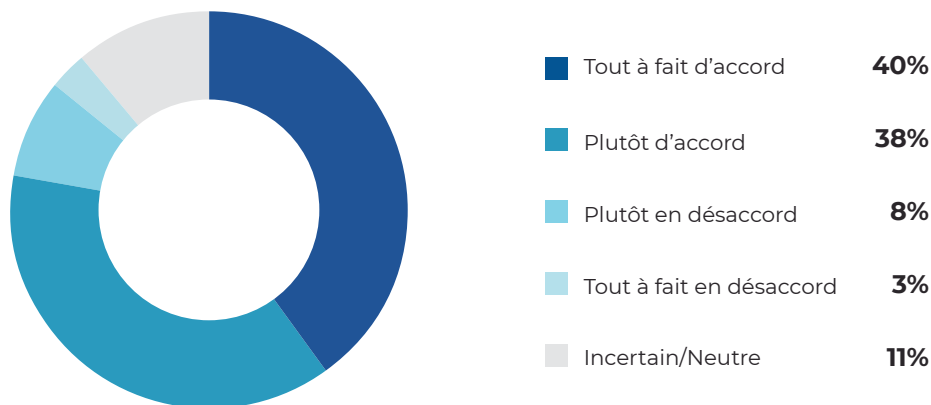
Le rôle de la réglementation

Nous avons également demandé aux répondants leur point de vue sur le rôle de la réglementation dans le secteur de l'investissement pour lutter contre le blanchiment d'argent.

La majorité des répondants au sondage, soit une proportion de 78 % des personnes interrogées, est tout à fait ou plutôt d'accord avec l'idée qu'il faut renforcer la réglementation et la surveillance du secteur de l'investissement pour lutter contre l'écoblanchiment (**Illustration 16**). Ce niveau d'accord était plus élevé chez les répondants plus âgés : 74 % des 18-34 ans étaient tout à fait ou plutôt d'accord, contre 78 % des 35-54 ans et 81 % des plus de 55 ans.

ILLUSTRATION • 16

Êtes-vous d'accord ou non avec cette affirmation : « Il faut renforcer la réglementation et la surveillance dans le secteur des investissements pour lutter contre l'écoblanchiment »



L'accord était le plus élevé parmi les répondants ayant fait des études universitaires, puisque 82 % d'entre eux étaient tout à fait ou plutôt d'accord avec la nécessité d'une réglementation et d'un contrôle accrus, contre 71 % des répondants ayant fait des études secondaires ou de niveau inférieur.

Au Canada, nous avons assisté à des développements récents de la part des régulateurs visant à réduire le potentiel d'écoblanchiment, en particulier en ce qui concerne les divulgations de fonds d'investissement pour les

¹⁵ Pour les besoins de ce sondage de 2022 et de 2021, nous avons fourni aux répondants la définition suivante de l'écoblanchiment : « de fausses informations diffusées par une organisation pour la faire paraître plus responsable sur le plan environnemental qu'elle ne l'est en réalité ».

investisseurs particuliers. En janvier 2022, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont publié des lignes directrices sur les informations à fournir par les fonds d'investissement concernant les considérations ESG. Compte tenu de l'intérêt croissant pour l'investissement responsable et du nombre de produits de détail qui sont lancés, l'ACVM a cherché à réduire le potentiel « d'écoblanchiment », par lequel les divulgations ou le marketing d'un fonds induisent intentionnellement ou par inadvertance les investisseurs en erreur sur les aspects liés à l'ESG du fonds.¹⁶

En outre, au Canada, le Canadian Investment Funds Standard Committee (CIFSC) a publié un cadre d'identification de l'investissement responsable (IR) qui définit six approches non mutuellement exclusives de l'IR dans le but de fournir des éclaircissements aux investisseurs qui souhaitent investir dans des produits de placement de détail (fonds communs de placement et FNB) avec des stratégies d'investissement responsable.¹⁷ La classification des fonds de l'IR dans ce cadre sera mise en œuvre au début de 2023.

Alors que les conseillers cherchent à combler les lacunes en matière de connaissances et de services auprès de leurs clients, il est important de parler ouvertement des risques liés à l'écoblanchiment. Dans de nombreux cas, les préoccupations des investisseurs concernant l'écoblanchiment peuvent être liées à leur faible niveau de connaissance de l'IR.¹⁸ La normalisation accrue des divulgations et des classifications des produits d'investissement responsable peut les aider à surmonter certaines de leurs préoccupations et semble être une évolution bienvenue pour les investisseurs particuliers.



16 « [Les autorités en valeurs mobilières du Canada publient des indications sur l'information des fonds d'investissement au sujet des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance](#) » Autorités en valeurs mobilières du Canada, 2022.

17 « [CIFSC Publishes Responsible Investment Identification Framework](#). » Canadian Investment Funds Standards Committee (CIFSC), 5 juillet 2022. Consulté le 10 novembre 2022.

18 Lanz, D., « [An advisor's short guide to greenwashing](#) », *Investment Executive*, 2021.

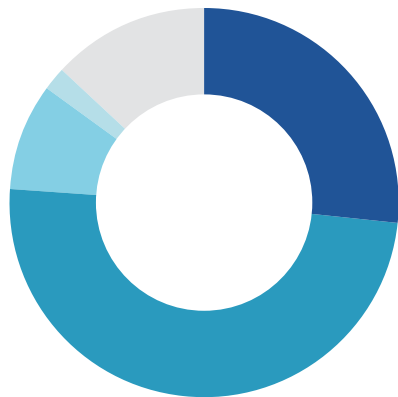


L'IR COMME MOYEN D'ENTRAÎNER UN CHANGEMENT POSITIF

Malgré les inquiétudes liées à l'écoblanchiment, et en dépit d'un environnement de marché turbulent, les personnes interrogées considèrent l'investissement responsable comme une source de bienfaits pour l'économie et la société.

ILLUSTRATION • 17

Dans quelle mesure êtes-vous en accord avec cet énoncé : « L'investissement responsable peut avoir un impact réel sur l'économie et contribuer à un changement positif pour la société. »



■ Tout à fait d'accord	27%
■ Plutôt d'accord	50%
■ Plutôt en désaccord	9%
■ Tout à fait en désaccord	2%
■ Incertain/Neutre	13%

Trois quarts (76 %) des personnes interrogées sont tout à fait ou plutôt d'accord avec l'idée que l'IR peut avoir un impact réel sur l'économie et contribuer à un changement positif pour la société. Seuls 11 % des répondants sont fortement ou plutôt en désaccord (**Illustration 17**).

L'accord était le plus fort parmi les jeunes répondants. Quarante-vingt-un pour cent (81 %) des répondants âgés de 18 à 34 ans étaient tout à fait ou plutôt d'accord avec l'énoncé, par rapport à 77 % des répondants âgés de 35 à 54 ans et à 71 % des répondants âgés de plus de 55 ans.

Par niveau d'éducation, 80 % des répondants ayant fait des études universitaires sont tout à fait ou plutôt d'accord avec l'idée que l'IR peut avoir un réel impact sur l'économie et contribuer à un changement positif pour la société, contre 73 % des répondants ayant un niveau d'éducation moins élevé

CONCLUSION

Les investisseurs individuels ont parlé : ils s'intéressent aux investissements responsables et sont largement d'accord sur le fait que l'IR peut avoir un impact sur l'économie réelle et contribuer à un changement sociétal positif.

Dans le sondage de cette année, la plupart des répondants se sont dits préoccupés par la perte de biodiversité et ont estimé qu'il était important que les entreprises de leur portefeuille s'engagent à la prévenir. Les investisseurs individuels ont exprimé des points de vue similaires sur d'autres questions ESG dans des études précédentes. Nous avons examiné leurs points de vue sur le changement climatique et l'environnement, la transition énergétique et les plans « net zéro », la diversité et l'inclusion, et le partenariat avec les peuples autochtones pour une transition juste. De manière récurrente, nous avons constaté que, lorsqu'on leur pose la question, les investisseurs individuels se préoccupent des questions environnementales et sociétales et veulent voir les entreprises de leurs portefeuilles répondre à leurs préoccupations afin d'apporter des changements positifs.

Il reste du travail à faire pour atteindre les résultats que les investisseurs souhaitent. Les répondants au sondage ont déclaré qu'on ne leur demandait pas encore aussi souvent qu'ils le souhaiteraient leurs préférences ou leurs valeurs en matière d'ESG. Pour combler ces lacunes en matière de services d'IR et proposer des options d'IR appropriées à leurs clients, les conseillers devraient s'inspirer des résultats de cette enquête et engager davantage de discussions avec leurs clients sur les questions ESG.

Parallèlement, les préoccupations concernant l'écoblanchiment sont largement répandues, ce qui pose des problèmes aux investisseurs individuels, à leurs conseillers et aux fabricants de fonds. Les répondants au sondage s'attendent à ce que les régulateurs exercent un contrôle accru sur les déclarations ESG et IR à l'avenir. En effet, tous les participants à l'écosystème de l'investissement responsable ont un rôle à jouer pour atténuer les préoccupations liées à l'écoblanchiment et, ce faisant, renforcer la crédibilité et le potentiel de croissance de l'IR sur le marché de détail.